

# L'architecture vernaculaire en Bretagne et en Irlande

Essai d'analyse comparative (1<sup>re</sup> partie).

par Patricia GAILLARD-BANS

L'hypothèse d'affinités culturelles entre les différentes contrées « celtiques », ainsi que celle d'un vaste courant de diffusion dans les franges de l'Ouest atlantique, constituent un thème cher aux ethnographes de l'Europe du nord. Cependant, faute d'interlocuteurs dans les « domaines » français et ibérique, la discussion (si l'on excepte quelques articles comparatifs de Sigurd ERIXON (1) englobant les pays romans, et les travaux — spécifiquement consacrés aux structures agraires — de Pierre FLATRÈS (2), n'a pas jusqu'à présent dépassé, en ce qui concerne la culture matérielle, l'Europe septentrionale. Le but de cette note est, d'une part, de répondre à un certain nombre d'interrogations que se posent les chercheurs de l'Europe du nord en matière de constructions vernaculaires et à propos d'une région qui, tant par sa situation géographique que par son passé culturel, est bien évidemment au premier plan de leurs préoccupations, d'autre part, d'initier, ou comme on dit maintenant de « sensibiliser », la recherche française à un type d'approche encore à peu près entièrement inédit dans notre pays.

Il est certain qu'une telle étude comparative pourrait s'étendre à l'ensemble des régions de l'Ouest atlantique, y compris le « domaine » ibérique. Il existe en matière de constructions populaires des co-occurrences de traits et de formes d'évolution parfois tout à fait saisissantes entre la Bretagne et, par exemple, l'ouest de l'Ecosse ou le pays de Galles (en particulier, Pembrokeshire et Clamorgan (3), tandis que l'on trouve dans le nord de la Péninsule ibérique des techniques, voire des types de plan rigoureusement semblables à ceux découverts ces dernières années dans la Province. C'est le cas, entre autres, des murs en orthostats (i.e. constitués de blocs monolithes disposés verticalement) du Cap Finisterre (Espagne) apparaissant, d'ailleurs, semble-t-il à une date assez récente, en Bretagne dans le sud de l'actuel département du Finistère (région de Nevez) et en Cornouaille centrale. C'est le cas aussi des granges-étables circulaires de la province de Viseu (Portugal) (4) dont il a été récemment trouvé l'exacte réplique, sous la forme d'un unique exemplaire en état de ruine avancée, à Lanvéneën (Morbihan, canton du Faouët) (5). Mais une telle étude, outre qu'elle dépas-

N.-B. — Les chiffres entre parenthèses renvoient à des notes placées en fin d'article.

serait le cadre nécessairement limité d'un article, exigerait la réalisation préalable d'atlas ethnographiques conformes à ceux qui ont été effectués en Europe septentrionale, tâche qui étant donné les orientations actuelles de la recherche en la matière, n'est pas en passe d'être même commencée en France. Aussi, a-t-on préféré pour le moment limiter la présente étude aux seules contrées de l'Irlande et de la Bretagne.

Depuis les articles d'avant-guerre d'Ake CAMPBELL (6), l'architecture de l'Irlande a fait l'objet d'un très grand nombre de travaux. Les chercheurs irlandais, très réceptifs aux théories de l'école européeniste germano-scandinave, ont pour la plupart eu recours à la méthodologie des atlas, c'est-à-dire qu'ils ont procédé par traits culturels et établi des cartes de répartition de ceux-ci. Ce qui rend, bien sûr, leurs travaux particulièrement utilisables dans le cadre d'une approche comparée.

#### *NIVEAU ARCHITECTURAL ET ANCIENNETÉ DU BATI.*

La situation de l'Irlande pendant la période des Temps modernes est sans équivalent en Europe occidentale à la même époque. Elle constitue un exemple unique de colonisation (avec tout ce qu'implique le terme, tant au plan des institutions que de l'économie) d'un peuple européen par d'autres européens. Une fois définitivement assurée leur victoire militaire, au début du XVII<sup>e</sup> siècle, les anglo-saxons agirent vis-à-vis de l'Irlande comme le feront deux siècles plus tard les Européens, lors de l'expansion coloniale, vis-à-vis des peuples exotiques : milliers d'hectares confisqués aux autochtones et partagés en « seigneuries » dévolues à des nobles ou à des militaires anglais comme gratification, dans le Nord, établissement de « plantations » — mot qui lui seul en dit long — par des colons britanniques excluant, en principe, toute main-d'œuvre indigène. Il va de soi que ce furent les classes rurales qui eurent le plus à pâtir de la situation, situation qui avec l'essor démographique ira en s'aggravant à partir de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle pour finalement atteindre, comme on sait, son paroxysme à l'époque de la « Grande Famine » des années 1845, 46 et 47. Si l'on s'en réfère aux enquêtes établies dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle (7), on constate que la majorité des paysans, voire la quasi-totalité dans les comtés les plus déshérités (Connaught, en particulier), étaient sans aucune terre ou à la tête de minuscule lopin, louant tant bien que mal leur travail et vivant dans de misérables constructions à pièce unique qualifiées de « cabins » par les enquêteurs de la Couronne. Seuls les comtés du Nord-Est aux anciennes « plantations » connaissent des conditions de vie plus acceptables.

Les répercussions de cette situation économique et sociale sur l'habitat sont facilement imaginables. En raison des destructions causées par les combats mais surtout, sans doute, de la quasi-absence d'un habitat « lourd » (c'est-à-dire supposant un investissement donc des possibilités d'accumulation) il ne subsisterait en Irlande aucun témoin antérieur à 1650 (8), en dehors de rares exemplaires de maisons « bourgeoises » appartenant à des colons anglais et des vestiges — principalement dans le Munster — d'habitation de hobereaux ou de paysans aisés datant d'avant la conquête (9). Les témoins de la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle et du XVIII<sup>e</sup> siècle sont également peu nombreux. Ainsi, l'architecture dite traditionnelle irlandaise est-elle particulièrement récente, ne remontant pas dans la majorité des cas au-delà de

1860. En effet, la chute démographique et l'émigration qui suivirent la « Grande Famine » permirent une amélioration de la condition paysanne. Les « cabins », majoritaires durant les précédentes décades, furent abandonnées ou converties en dépendances agricoles et remplacées par des bâtiments souvent modestes mais mieux construits et plus spacieux qui forment aujourd'hui l'essentiel de la construction vernaculaire en Irlande.

Quoi qu'on en ait dit ou écrit, il est certain que la condition paysanne en Bretagne fut sans commune mesure avec celle de l'Irlande. Certes la Province aura elle aussi à subir, à partir de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, les effets d'un morcellement de plus en plus accentué, corrélatif, entre autres, à la croissance démographique. Mais ceci ne saurait faire perdre de vue qu'il put se développer en Bretagne, sans doute, dès l'époque postmédiévale, une « bourgeoisie » rurale qui si l'on en juge par le nombre et la qualité des témoins architecturaux qu'elle a légués et qui ont subsisté dans les régions restées en dehors des grands mouvements de construction ou de reconstruction du XIX<sup>e</sup> siècle, était loin de ne concerner qu'une infime partie de la population et possédait un pouvoir d'accumulation économique permettant l'édification de bâtiments « lourds », faits pour durer, deux, trois siècles (10).

Au XIX<sup>e</sup> siècle, la croissance démographique, ainsi que les lois révolutionnaires sur le partage entraînèrent la formation d'une sorte de « prolétariat » rural, mi-indigents, mi-journaliers, qui s'établirent sur des terrains incultes et contruisirent des « loges », assez analogues comme on le verra aux « cabins » des paysans irlandais (11). Mais le phénomène est loin en Bretagne — même s'il a eu tendance à s'intensifier à la fin du siècle — d'avoir jamais atteint l'ampleur de celui dû au paupérisme irlandais.

L'habitat vernaculaire breton peut ainsi être subdivisé en trois grandes catégories selon le niveau architectural et l'âge des bâtiments.

La première comprend les constructions subsistant de l'Ancien Régime d'un niveau architectural toujours élevé même s'il s'agit souvent de bâtiments exigus de plan élémentaire. Cette catégorie n'existe qu'à l'état de traces dans les zones de reconstructions ou de nouvelles constructions du XIX<sup>e</sup> siècle mais est encore assez bien représentée dans les régions de conservatisme : Vannetais intérieur, Cornouaille centrale, Trégor occidental, Haut-Léon, ainsi qu'en pays Gallo, dans la région de Ploërmel, de Rennes et de Fougères.

La deuxième catégorie, largement majoritaire (du moins dans la frange de l'habitat dit traditionnel) dans les autres régions englobe les bâtiments du XIX<sup>e</sup> siècle relevant de procédés architecturaux appartenant déjà à l'ère proto-industrielle. Ces constructions « submodernes » ont été édifiées en grand nombre entre 1830 et 1880 dans les régions peu peuplées de l'intérieur (comme à Scaër dans l'actuel département du Finistère) ou se sont substituées (parfois en en réutilisant le noyau), dans les zones de dynamisme économique (comme, entre autres, le fameux « Pays bigouden » aujourd'hui réputé « traditionnel ») à des bâtiments plus anciens.

A la troisième catégorie, enfin, à peu près entièrement disparue aujourd'hui de la Péninsule mais dont on trouve encore un assez grand nombre de témoins dans le Marais breton (qui comme son nom ne l'indique pas se trouve en grande partie dans le Poitou) correspondent des petites constructions à pièce unique et d'un



Fig. 1. — Répartition des maisons sans grenier

niveau architectural rudimentaire. On les appelle « loges » ou « longerons » en Bretagne, « bourrines » dans le Marais breton. Ce sont les seuls édifices connus dans les Temps modernes en Bretagne sûrement édifiés sans l'intervention d'une main-d'œuvre spécialisée, c'est-à-dire par les usagers eux-mêmes. Il est à souligner que tous les exemplaires de cette catégorie ne remontent jamais au-delà de 1800 et sont en général de dates tardives (entre 1890 et 1914).

Il va de soi que se sont les bâtiments des deux dernières catégories qui sont le plus directement comparables — parce que de date et de niveau architectural similaires — aux constructions irlandaises.

### LES PLANS.

Par-delà les divergences dans l'histoire socio-économique de l'Irlande et de la Bretagne, il existe pourtant un « air de famille », immédiatement perceptible même par le profane entre les constructions populaires de ces deux contrées. Celui-ci tient principalement au mode d'organisation de l'espace, autrement dit au plan. Dans les deux cas, quel que soit le niveau architectural, il s'agit de « longères », c'est-à-dire d'édifices de faible profondeur, dont la portée n'excède pas six mètres et dont le développement s'effectue transversalement par rapport à l'axe de la faîtière. Remarquons

au passage que toutes les constructions sont de plan rectilinéaire, ni l'Irlande, ni la Bretagne n'ayant révélé — du moins pour la période des Temps modernes — de témoins absidiaux, ellipsoïdaux ou en fer à cheval (12). Ceci mérite d'être souligné car il s'est trouvé dans les deux contrées et pour des raisons identiques (tenant à l'illusion optique provoquée par de petites constructions sans pignon et aux chaînages d'angle mal équarris, ainsi bien sûr qu'au vieux mythe de la maison ronde « celtique ») des « observateurs » pour prétendre le contraire (13).

En dehors de la structure fondamentale du bâti, quatre autres traits contribuent à renforcer l'air de parenté des deux habitats. Tout d'abord, l'absence dans les deux cas (sauf pour la Bretagne dans les marges orientales) d'un sous-type de « longère » par ailleurs extrêmement répandu dans toute l'Europe moyenne qui se définit par la présence de trois travées réunies en un même bâtiment ayant respectivement fonction d'habitation, de grange et d'étable (anglais : « laithe-house »).

Le deuxième trait concerne l'utilisation du comble. En Irlande, jusqu'à une date récente, la majorité des maisons « montaient de fond », autrement dit ne possédaient pas de grenier planchéié comme c'est majoritairement le cas en Europe depuis au moins le Moyen Age. En Bretagne, on rencontre trois « solutions ». D'abord, dans la zone comprenant l'ensemble du Pays Gallo et la Basse-Bretagne orientale (à peu près jusqu'aux actuelles frontières du département du Finistère), des maisons à comble vaste servant

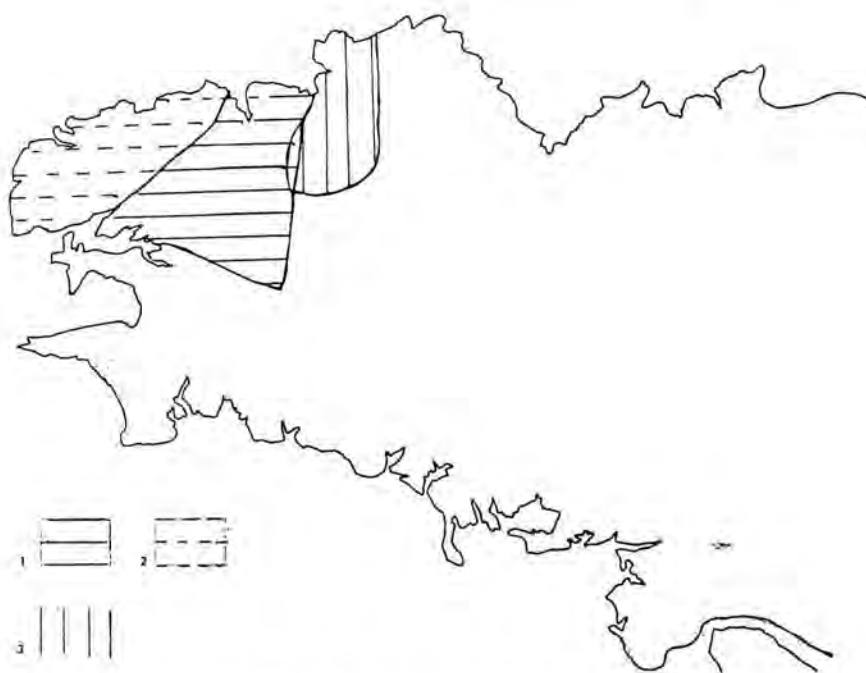


Fig. 2. — Répartition des maisons à décrochement en Bretagne. 1. - Zone de « kuz-taol » sur maison à étage ou sans étage. 2. - Zone de « kuz-taol » tardif spécifiquement sur maison sans étage. 3. - Zone de répartition du « kuz-gwele ».

de fenil et de grenier à grain. Ensuite, dans la Cornouaille occidentale (y compris dans celle aujourd'hui située dans le département du Morbihan) des maisons avec grenier mais d'un volume réduit. Enfin, dans le Bas-Léon, ainsi que bien plus au sud dans le Marais breton, existent des constructions dépourvues de grenier. Ce type de « longère » qui était encore très répandu sur le littoral bas-léonard il y a encore une cinquantaine d'années (14) n'y figure plus qu'à l'état de traces. Il est par contre encore étonnamment bien représenté dans le Marais breton.

Si l'on peut facilement expliquer l'absence de grenier dans les maisons irlandaises par le niveau économique extrêmement bas de la paysannerie qui n'avait guère de récoltes à conserver, explication valant aussi pour les « bourrines » construites par un prolétariat travaillant dans les marais salants et pour qui les activités agricoles n'étaient que d'appoint, il n'en va pas de même pour les « longères » sans grenier du Bas-Léon. L'examen architectural des rares spécimens conservés révèle en effet qu'il ne s'agit pas de constructions rudimentaires mais souvent de maisons bien construites parfois dotées d'encadrements de pierre de taille moulurés, dont les dates s'échelonnent entre la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle et le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Mais ce qui est le plus étonnant, c'est que le Bas-Léon a été unanimement reconnu par les historiens comme l'une des principales régions productrices de céréales dans la Bretagne de l'Ancien Régime. Nous avons un temps suggéré (15) que ce trait était lié au manque de bois de construction mais cette explication ne tient pas dans la mesure où à l'époque de l'Ancien Régime, et même parfois plus tardivement, les sols de grenier n'étaient pas faits (comme du reste dans de très nombreuses régions d'Europe) de planches mais de liteaux ou de branches enroulés de torches de paille puis enrobés d'argile, procédé ne nécessitant donc aucun bois de sciage. Tout aussi peu pertinente est la solution proposée par Jean CHAPELOT (16) qui pense que les maisons « montant de fond » sont liées aux charpentes à « cruck » (i.e. à arbalétriers en général courbes reposant sur le sol ou dans le bas des murs), système qui empêcherait selon lui de plancher le comble. Malheureusement pour cette théorie, l'expérience montre que la « cruck » n'est nullement incompatible avec la présence d'un grenier, voire d'un étage. En outre, la technique est absolument inconnue en Bas-Léon qui utilise la classique charpente à entrails sur lesquels il eut été facile de fixer des planches ou des fuseaux de paille et d'argile. Ce qui est certain en tout cas c'est que ce type de conception de l'espace apparaît comme un réel archaïsme lié sans doute à la pratique (également rare en Europe occidentale) de conserver non seulement les réserves de fourrage et de paille mais aussi les grains en plein air, en des mulons recouverts de terre (« pratique » elle-même liée sans doute à des problèmes d'investissement dans des bâtiments agricoles adéquats mais c'est là une question d'histoire économique à laquelle seuls pourraient répondre les historiens) (17).

Il est un troisième trait commun, fréquemment évoqué, à l'architecture populaire irlandaise et bretonne : la présence de maison à cohabitation avec le bétail.

D'après les chercheurs irlandais, le « type » — qualifié par eux de « byre-house » — a été fréquent au XIX<sup>e</sup> siècle sur les côtes occidentales de l'Ile (Munster, Connaught, Donegal) ainsi que dans l'Ulster. En Bretagne, des maisons à cohabitation avec le bétail sont attestées pour la même période et certaines sont



Photos 1 et 2. — Exemples de « loges » bretonne et irlandaise. On remarquera dans les deux cas la présence d'un foyer adossé. L'exemplaire irlandais, en bas, ne possède qu'une souche extérieure embryonnaire.

1. - Photographie prise en 1889 à la Forêt-Fouesnant (Finistère) (collection privée de Madame DERBILLOT qui nous a aimablement autorisé à reproduire ce précieux document).

2. - cl. C. O'DANAHAIR.



encore habitées dans les régions de stagnation économique (Vannetais intérieur, Cornouaille centrale).

Il est à noter que les « maisons-étable » irlandaises et bretonnes ont une organisation de l'espace rigoureusement analogue. Dans les deux contrées, la partie réservée à la stabulation est située dans le « bas » de la maison (en breton : « pen traon »), à l'opposé de la partie « haute » (breton : « pen dreh ») ou bien dans une pièce contiguë au « bout bas ». On note parfois la présence d'une porte dans le goutterot postérieur placée à peu près dans l'axe de l'entrée principale. Cette disposition diffère de celles des « long-houses » de Grande-Bretagne dont il ne subsiste plus d'exemplaires que dans les hautes terres occidentales (Pays de Galles, en particulier) mais dont on sait maintenant grâce aux multiples fouilles de sites médiévaux et à l'archéologie des témoins sur pied qu'elles ont été répandues dans toute l'Ile depuis le IX<sup>e</sup> siècle. Dans ce type de plan, l'étable est toujours séparée de l'espace de vie par un couloir — le « cross-passage » — matérialisé sur l'un de ses côtés par le mur à feu de l'habitation (18).

Les « maisons-étable » ont été de façon quasi unanime interprétées comme un trait archaïque, « préhistorique » même, caractéristique des cultures des franges occidentales, voire des « pays celtiques ». Hormis le fait que le type est loin d'être exclusif de ces régions mais se rencontre partout en Europe sous des formes analogues, parmi les exploitations de polyculture vivrière, l'expérience de la Bretagne conduit à elle seule à nuancer ce point de vue. En fait, si les « maisons-étable » sont parfaitement attestées pour la période submoderne, elles apparaissent systématiquement, quand il s'agit de bâtiments antérieurs à 1700, comme le résultat d'une réutilisation d'édifices ne comprenant pas de fonctions agricoles à l'origine. L'examen « archéologique » des témoins sur pied, même superficiel, permet facilement de constater ces modifications : portes en pierre de taille richement moulurées donnant accès à l'étable, présence dans celle-ci de placards ou d'une cheminée ruinée, etc... Les archives révèlent que le processus était déjà amorcé au XVIII<sup>e</sup> siècle (19).

Ces conversions s'expliquent facilement par le marasme économique dans lequel tombèrent au XVIII<sup>e</sup> siècle un certain nombre de micro-régions qui aux siècles précédents avaient connu un formidable essor grâce, sans doute, en grande partie, aux activités tisserannes. Le phénomène est tout particulièrement manifeste dans le Vannetais et le Haut-Léon qui après une longue période de prospérité se trouvèrent subitement, vers 1700, en raison des guerres franco-anglaises et de la politique royale en matière de commerce extérieur privées de ce porte richesse qu'avaient été la fabrication et le négoce des toiles (20). Reconvertis malgré eux dans une polyculture vivrière, les paysans réutilisèrent les anciens bâtiments en fonction de leurs nouvelles activités. Ainsi, la « maison-étable » apparaît-elle en Bretagne, dans l'état actuel des connaissances (c'est-à-dire en l'absence d'un nombre encore suffisant de fouilles de sites médiévaux et de dépouillement systématique de la série « E ») non pas tant comme un archaïsme ou comme un quelconque « trait ethnique » mais plutôt comme une séquelle d'une récession économique tardivement intervenue. Ceci expliquerait d'autre part la non-pénétration de la « laithe-house » dans la Province ainsi que l'absence de « long-houses » au sens britannique qui sont des formes déjà plus élaborées et mieux adaptées à l'élevage que le simple fait de placer une ou deux vaches dans le « bas » de la maison.



En haut : Maison à « kuz-gwele » dans le sud-ouest du Donegal  
 (Cliché C. O'Danahair)

En bas : Maison irlandaise à foyer « central »  
 (Cliché C. O'Danahair)



Fig. 3. — Répartition de maisons à décrochement sur les côtes de l'Atlantique

Le quatrième trait commun aux plans de constructions irlandaises et bretonnes est la présence de décrochement en façade. En Irlande, celui-ci se présente spécifiquement sous la forme d'une sorte d'alcôve servant à loger un lit. Il est toujours situé, semble-t-il, sur la façade postérieure à proximité de la cheminée et est couvert en appentis. En gaélique, ce décrochement s'appelle « cail-leach », en anglais « bed-outshut ». La zone du « bed-outshut » apparaît nettement circonscrite au Nord-Ouest (Donegal, Glenmorgan et Connaught). Il est généralement associé à des maisons en pierre et foyer adossé au pignon (voir plus bas) (21).



En haut : Rangée de maisons à « kuz-taol » dans des très rares villages conservés du littoral bas-léonard (cl. de l'auteur) (Le Ménéham en Kerlouan).

En bas : Vestige de maison sans grenier sur le littoral bas-léonard (Le Ménéham en Kerlouan). On notera la présence de la « loge » entièrement végétale servant à remiser le matériel agricole (cl. de l'auteur).

En Bretagne, existent deux types de décrochement, tous deux technologiquement similaires aux « cailleach » irlandais : le « cache-table » (breton : « kuz-taol », « plaz-taol », « apoteiz-taol ») et le « cache-lit » (kuz-gwele »). Le « kuz-taol » est en général placé sur la façade principale et à pour fonction, comme l'indique la terminologie vernaculaire, de loger une table et éventuellement un lit dont le marche-pied faisait ainsi double emploi. Ce type de décrochement se trouve également circonscrit au Nord-Ouest : Haut-Léon principalement avec des prolongements jusque dans la presqu'île de Plougastel-Daoulas, de Locquirec, ainsi que sur le versant nord des Montagnes Noires qui constitue son extrême limite méridionale. Les premiers exemplaires connus de bâtiment à « kuz-taol » ressortissent de la fin du <sup>xvi</sup><sup>e</sup> siècle et sont invariablement liés à de riches maisons à étage édifiées par une paysannerie à l'aise, en majorité formée de tisserands et/ou de négociants. A l'étage, « l'apoteiz » servait vraisemblablement d'emplacement pour le métier à tisser. On sait en effet que ce travail nécessitait de l'espace et surtout de la lumière. C'est pourquoi le « kuz-taol » n'apparaît-il sur les « longères » sans étage qu'assez tardivement, au début du <sup>xviii</sup><sup>e</sup> siècle, peut-être davantage par imitation d'un modèle socialement valorisé que pour des raisons strictement fonctionnelles.

Le « kuz-gwele » apparaît, de façon encore plus localisée, dans le Trégor occidental, ainsi qu'aux confins des actuels départements du Finistère et des Côtes-du-Nord. Il revêt une forme tout à fait similaire au « cailleach » irlandais. Il arrive cependant que l'alcôve ne fasse pas saillie à l'extérieur mais soit ménagée dans l'épaisseur



Exemple de « bourrine » du marais breton dépourvue de grenier. A noter le caractère embryonnaire de la cheminée. Barre-de-Mont (Vendée) (cliché de l'auteur).

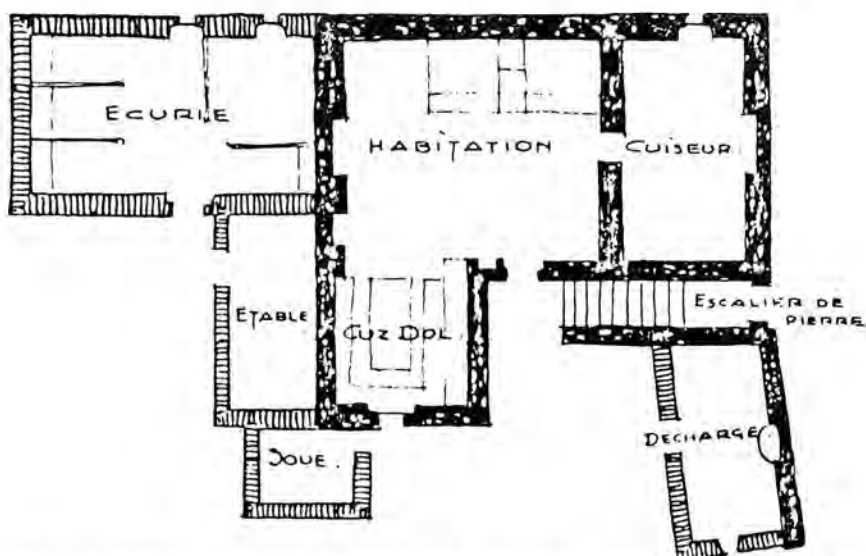
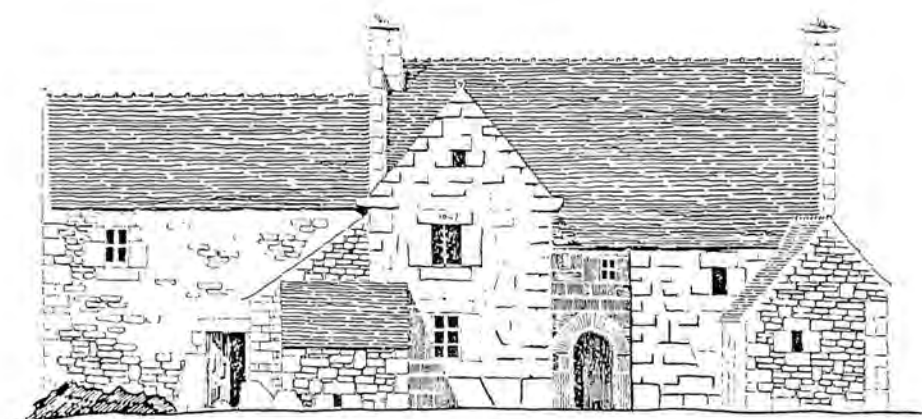


Fig. 4. — Exemple de maison de tisserand à « kuz-taol » datée « 1647 » reconvertie en habitation de polyculteur (les parties hachurées indiquent les bâtiments postérieur), Kervern en Pleyber-Christ (Finistère).

du mur (qui était, bien sûr, à double parements donc d'une largeur conséquente). Les maisons pourvues de telles alcôves sont en général anciennes (XVII<sup>e</sup> siècle) mais le type paraît avoir, bien qu'assez faiblement, perduré aux XVIII<sup>e</sup> siècle et XIX<sup>e</sup> siècle (22).

Il y a parmi les européenistes de l'Europe du Nord, une théorie fréquemment avancée selon laquelle le « bed-outshut » serait un trait spécifique des franges occidentales ayant largement diffusé le long des Côtes atlantiques et de la Mer du Nord (23). Des décrochements analogues à ceux d'Irlande et de Bretagne se retrouvent en effet en Ecosse, notamment sur les fameuses « black-houses » des îles Hébrides (24), ainsi que dans le sud du Pays de Galles (25). Par contre, c'est à notre sens abusivement que l'on a fait entrer dans cette catégorie, les alcôves des maisons en pan de bois du littoral de la Mer du Nord dont l'aire de répartition

s'étend depuis la Flandre française jusqu'au Danemark. Si celles-ci ont une fonction analogue aux « *bed outshuts* » (bien qu'elles servent à placer non pas un, mais plusieurs, voire tous les lits de la maisonnée), elles s'en distinguent radicalement d'un point de vue technologique. Ce ne sont pas des décrochements mais de véritables appentis à ossature en bois. En revanche, des décrochements en maçonnerie assez comparables à ceux des contrées atlantiques se rencontrent, sans solution de continuité dans des régions éloignées du littoral (de la Bourgogne, de l'Auvergne, du Limousin, par exemple). Il est bien évident qu'un tel procédé représentait avant tout, dans le cas de bâtiments en pierre de faible portée, le moyen, quand la conjoncture économique s'y prêtait, d'approfondir la maison sans modifier fondamentalement l'infrastructure du toit.

On a vu que la similitude d'aspect, parfois remarquable, pouvant exister entre constructions irlandaises et bretonnes était en partie due à leur structure en « *longère* ». Il convient cependant de noter une différence importante dans l'organisation interne des maisons de ces deux contrées tenant à l'emplacement du foyer.

Il existe, à cet égard, en Irlande deux principaux « *types* ». D'une part, des maisons à foyer « *central* », c'est-à-dire formant un système indépendant des murs-pignon ou de croupe, de sorte que l'espace intérieur se trouve divisé en deux pièces. Il va de soi que ce type de cheminée a pour ancêtre direct le foyer « *ouvert* », dépourvu de conduit qui était placé dans l'axe de la porte d'entrée pour permettre l'évacuation de la fumée. D'autre part, des maisons à foyer adossé à l'une des extrémités du bâtiment dont le plan de base est donc à pièce unique. Il est à noter cependant que le système d'évacuation des cheminées adossées reste en Irlande souvent rudimentaire. Si les souches extérieures sont, du moins sur les témoins les plus récents, en maçonnerie, la trémie et le conduit sont constitués d'une armature en bois et d'un entrelacis de branchages enduits d'argile, ce qui limite au maximum la charge imposée au mur-pignon. Foyer « *central* » et foyer adossé coexistent dans toute l'île, le second dispositif étant toutefois nettement prédominant dans le Nord-Ouest (Donegal et régions circonvoisines du Londonderry, du Tyrone et du Fermanagh) (26).

En Bretagne, au contraire, la cheminée adossée apparaît comme absolument universelle. Les seuls cas de foyer « *ouvert* » enregistrés jusqu'ici dans la Péninsule concernent des habitats extrêmement rudimentaires et subactuels. Il s'agissait de constructions, aujourd'hui totalement disparues, à pièce unique dont le foyer, dépourvu de tout système d'évacuation, était situé à peu près au milieu de l'habitation dans l'axe de la porte d'entrée de façon à ce que la fumée puisse s'échapper par un orifice ménagé dans le toit. Quelques exemplaires du type ont été décrits dans les années 1940 en Cornouaille intérieure ainsi qu'en Vannetais (27). Mais ce sont là des exceptions. La plupart des « *loges* » d'habitation, même si elles sont en général dépourvues de mur-pignon, avaient leur cheminée située à l'une des extrémités, ce qui montre à quel point le modèle était ancré dans les mentalités. Il en va de même dans l'est du pays Gallo où le remplacement sur les maisons aisées des toitures en bâtière et à pignons aigus par des toitures à quatre eaux n'a pas entraîné de changement dans la position de la cheminée. Par contre, dans le Marais breton le foyer « *central* » est fréquent.

Enfin, il est à souligner que le foyer adossé en Bretagne comprend un système d'évacuation nettement plus élaboré qu'en Irlande, et ce, y compris sur des témoins des <sup>xvi</sup><sup>e</sup> et <sup>xvii</sup><sup>e</sup> siècles. Conduit et trémie sont en principe engagés dans le pignon et en maçonnerie de moellons. Celui-ci doit en outre supporter la charge des corbeaux (généralement en pierre) soutenant le linteau de la cheminée. Dans le sud de la Péninsule ainsi que dans la Brière, on trouve cependant traces de conduit dont le principe est tout à fait semblable à celui des foyers en pierre mais qui sont en torchis. Les archives des <sup>xvii</sup><sup>e</sup> et <sup>xviii</sup><sup>e</sup> siècles livrent également mention de cheminées « en terre » mais ce dispositif était loin, semble-t-il, d'être majoritaire.

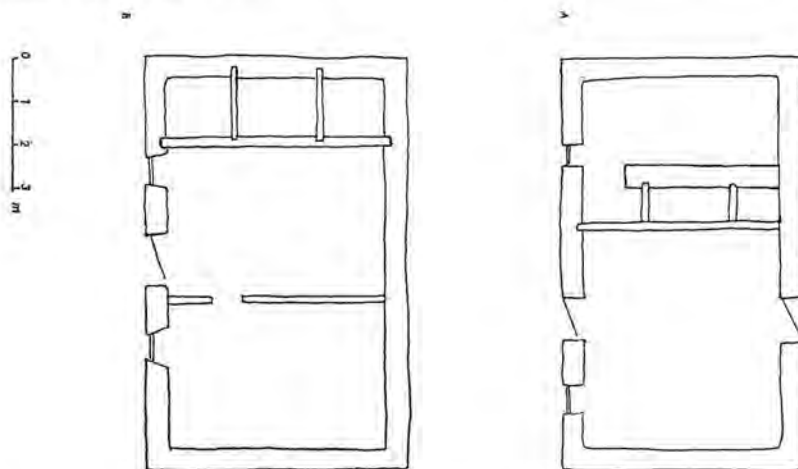


Fig. 5. — Les deux plans de base des maisons irlandaises : a) à foyer « central » ; b) à foyer adossé. On notera que la cheminée du plan b n'est que très partiellement dépendante du pignon (plans schématiques d'après un relevé d'Ake CAMPBELL et d'Alan GAILEY).

Il va de soi, en tout cas, que la position du foyer dans la maison joue un rôle déterminant dans l'organisation du plan, les cheminées « centrales » engendrant, peut-on écrire, d'emblée, des maisons à deux pièces, autrement dit déjà différenciées, alors que la cheminée adossée est fondamentalement associée à la maison à pièce unique qui ne se différencie que par rescindement ou par adjonction au noyau initial de nouvelles « cellules ». On reviendra sur ce point.

Arguant de la répartition actuelle de la maison à foyer adossé, majoritaire dans une zone qui, selon eux, aurait eu moins à subir l'emprise anglo-saxonne, les chercheurs irlandais ont suggéré que le type représenterait le « modèle primitif », indigène de l'île. La maison à foyer « central » serait alors d'importation anglo-saxonne. Certes, en Grande-Bretagne, comme d'ailleurs dans l'ensemble de l'Europe du nord, la cheminée adossée ne s'est imposée que fort tardivement, le foyer ouvert puis à conduit formant système indépendant y ayant bien plus longtemps perduré que dans l'Europe romane. Il est néanmoins difficile d'adhérer à cette hypothèse et ce pour deux raisons. D'une part, parce qu'il apparaît évident que le « choix » entre foyer « central » et

foyer adossé est fondamentalement lié non pas à l'appartenance à une culture ou encore moins à une « ethnie » particulière, mais à la capacité plus ou moins porteuse des murs, ainsi qu'au caractère incombustible ou non des matériaux de ceux-ci, d'où l'étroite coïncidence en Europe, entre l'aire de répartition du foyer « central » et celle de la maison à murs non-porteurs ou à murs en pan de bois. D'autre part, parce que le caractère non subactuel de la maison à foyer adossé en Irlande n'a pas, à ce jour, été démontré, tous les exemplaires publiés du type n'étant manifestement jamais antérieurs au XIX<sup>e</sup> siècle. On est donc fondé à se demander s'il ne s'est pas produit dans un certain nombre de régions irlandaises et en particulier dans le Nord-Ouest ce qu'il s'est produit en Ecosse occidentale où à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle des maisons en pierre et à cheminée adossée se sont substituées à des constructions à foyer ouvert ou « central » dont les matériaux étaient de faible capacité porteuse (mottes ou torchis principalement (28).

#### NOTES

(1) Notamment, « Some notice on connections and differences in the rural buildings of Europe », *Travaux du premier Congrès International de Folklore*, Paris, 1937. Tours, 1938, pp. 48-54 ; « Westeuropean connections and cultural relation », *Folkliv*, 1938, pp. 137-172, ainsi que : « Some primitive constructions and types of lay-out, with their relation to european rural building practice », *Folkliv*, 1937, pp. 124-155. Lors du premier congrès de folklore, Albert DEMANGEON avait également lancé un appel pour la réalisation de cartes européennes de l'habitat. Malheureusement après la guerre, ce courant de recherches européennes qui commençait à prendre forme fut démantelé, la France (ou plus précisément ceux qui la représentaient en la matière) s'étant retranchée derrière ses frontières.

(2) FLATRÈS (P.). Géographie rurale de quatre contrées celtiques, Paris, 1957.

(3) C'est ce qui ressort, notamment, d'un récent colloque tenu en décembre 1981 à Londres sous les auspices du « Vernacular Architecture Group ». Par contre, l'habitat de la Cornwell, contrée « celtique » pourtant linguistiquement la plus proche de la Bretagne, apparaît bien peu comparable aux constructions bretonnes.

(4) Cf. VEIGA (de Oliviero Ernesto), GALHANO (Fernando) et PEREIRA (Benjamin), *Construções primitivas em Portugal*, Lisbonne, 1969.

(5) BANS (J.-C.) et GAILLARD-BANS (P.), « A propos de types en voie de disparition du patrimoine vernaculaire breton : bâtiments « circulaires » ou ellipsoïdaux et « cruck-constructions », *L'Architecture Vernaculaire rurale*, Paris, 1980, pp. 116-125. C'est là, à vrai dire, l'unique véritable grange-étable datant de l'Ancien Régime qui ait jamais été, à notre connaissance, recensée en Bretagne occidentale. Aussi avons-nous été amenés à formuler l'hypothèse que ce bâtiment serait l'ultime vestige d'une série en voie de disparition dès le XVII<sup>e</sup> siècle c'est-à-dire à l'époque où de nombreuses micro-régions de Bretagne ont dû délaisser l'élevage pour se reconvertir dans les activités tisserannes.

(6) « Notes on the Irish houses », *Folkliv*, 1937, pp. 207-234 et 1938, pp. 173-196, fut l'un des premiers articles publiés sur le sujet. Depuis la liste a considérablement grossi avec les travaux d'Evans, du Capitaine Caoimhin O'DANACHAIR, de D. MAC-COURT, d'Alan GALEY et de quelques autres. On peut seulement regretter l'absence d'un ouvrage de synthèse, ce qui est d'autant plus gênant que la bibliographie se trouve dispersée dans de multiples revues dont beaucoup sont absolument introuvables en France.

(7) Notamment : les « County statistical surveys » des premières années du XIX<sup>e</sup> siècle ; l'« Ordnance survey Memoirs » (vers 1830) et « The poor enquiry » de 1835.

Ces sources — précieuses — ont été abondamment utilisées par les chercheurs irlandais.

(8) C'est ce qu'il ressort en particulier des datations par dendrochronologie jusqu'ici réalisées (cf. entre autres : BAILLIE (M.G.L.), « Dendrochronology as a tool for the dating of vernacular buildings in the North of Ireland », *Vernacular Architecture*, 1976, pp. 3-10).

(9) Ces édifices se présentent sous la forme de « maison-tour » en pierre. D'après O'DANACHAIR, il en subsiste environ 1 500 exemplaires concentrés dans le sud et l'ouest de l'Irlande (cf. « Ireland's Vernacular Architecture », 1975, p. 10).

(10) Selon la formule de Pierre CHAUNU, qui est le premier en France à avoir senti l'importance fondamentale de ce concept d'accumulation pour comprendre la construction dite traditionnelle. Ce terme d'habitat « lourd » qu'il a introduit n'est, par contre, pas entièrement satisfaisant dans la mesure où il va de soi que certaines maisons en pan de bois réalisées sur épuré supposaient un investissement sans doute parfois bien plus conséquent que pour des maisons en pierre (cf. « Le Bâtiment » : enquêtes d'histoire économique, XIV<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles, T. I., Paris, 1971).

(11) BANS (J.-C.) et GAILLARD-BANS (P.), Les « loges » d'habitation en Bretagne, éléments pour servir à la compréhension du phénomène » (à paraître).

(12) Les seuls bâtiments connus de ces types en Bretagne sont ceux mis au jour lors de la fouille de sauvetage du village déserté de Pen-er-Malo en Guidel (Morbihan). Datés du XII<sup>e</sup> siècle, ils paraissent n'avoir aucun descendant à l'époque moderne. Du moins en Bretagne, car les substructions de Pen-er-Malo rappellent absolument les maisons à plan absidiaux du nord de l'Espagne (dites improprement « pallazas ») qui sont en voie de disparition que depuis peu d'années. D'après les premiers résultats de fouilles des habitats gaulois du Braden (Quimper), les plans non-rectangulaires n'étaient pas non plus pratiqués par ce peuple celtique, contrairement à la légende (cf. : « Archéologie en Bretagne », 4<sup>e</sup> trimestre 1981, pp. 19-22).

(13) Ce phénomène est en fait absolument général dans toutes les contrées celtiques. Ce qui est amusant c'est que ce mythe réapparaît épisodiquement alors même qu'on pouvait le croire définitivement éteint (cf. BANS (J.-C.) et GAILLARD-BANS (P.), « Les loges d'habitation en Bretagne... »).

(14) Lors d'une enquête par questionnaire effectuée à ce propos, le secrétaire de mairie de la commune de Ploumoguier (Finistère) avait estimé à un tiers le nombre des maisons sans grenier subsistant sur le territoire communal vers 1920.

DU CHATELLIER (A.) dans « recherches statistiques sur le département de Finistère », Quimper, 1835, note que dans l'arrondissement de Brest les maisons sont souvent sans grenier.

(15) Dans « Notes sur les maisons rurales en Basse-Bretagne », Ms. Centre d'Ethnologie Française, Paris, 1975.

(16) Dans : « Le Village et la Maison au Moyen Age », Paris, 1980, p. 238.

(17) Ce problème, qui ne paraît pas être au rang des préoccupations actuelles de la recherche historique bretonne (peut-être justement par manque de dialogue entre spécialistes de la culture matérielle et historiens), avait été mis en évidence au début du siècle par LETACONNOUX (J.) dans son livre « Les Subsistances et le commerce des grains en Bretagne au XVIII<sup>e</sup> siècle ». Paris, 1906.

(18) Il existe une abondante littérature consacrée aux « maisons-longues » britanniques et aux « maisons-étables » irlandaises. On se reportera utilement à : SMITH (P.), « The long-house and the laithe-house : study of the house-and-byre homestead in Wales and West-riding » dans : *Culture and Environment*, FOSTER (L.W.) et ALCOCK (L.) (ed.), Londres, 1963, pp. 415-437 ainsi qu'à O'DANACHAIR (C.) « The combined byre-and-dwelling in Ireland », *Folk Life*, 1964, pp. 58-75. Le guide du musée de plein air de l'Ulster, « Folk and Transport Museum », Cultra Manor, Holywood, offre un bon résumé de la question (accompagné d'une carte de répartition et d'intéressantes illustrations).

(19) Ces points ont été développés dans : BANS (J.-C.) et GAILLARD-BANS (P.), « L'archéologie de l'architecture vernaculaire bretonne : questions d'orientation et de méthodes », *Archéologie en Bretagne*, 1981, pp. 49-67, ainsi que dans : GAILLARD-BANS (P.), « Maisons et bâtiments agricoles dans l'Ancien régime en Bretagne », Un problème d'histoire économique », *Revue d'Histoire Moderne* (à paraître).

(20) Cf. à ce propos : TANGUY (J.), « Les révoltes paysannes de 1675 et la conjoncture en Basse-Bretagne au XVII<sup>e</sup> siècle », *Annales de Bretagne*, 1975.

(21) O'DANAHAIR (C.), « The bed-outshot in Ireland », *Folkliv*, 1956, pp. 23-31 ; EVANS (E.), « Irish Folkways », Londres, 1957 ; GAILLEY (A.) et O'DANAHAIR (C.), « Ethnological Mapping in Ireland », *Ethnologia Europaea* » pp. 14-34 (carte générale de répartition du trait).

(22) MEIRION-JONES (Gw.), « La maison et le Kuz-gwele en Bretagne », *Archéologie en Bretagne*, 1981, pp. 57-83.

(23) Cette théorie avancée par S. ERIXON a été récemment reprise par Gw. MEIRION-JONES dans l'article cité à la note 22.

(24) FENTON (A.), *Scottish Country Life*, Edimbourg, 1976 et *The northern isles : Orkney and Shetland*, Edimbourg, 1978.

(25) PEATE I.C.), *The Welsh house*, Liverpool, 1946 ; BROOKSBY (H.), « Bed-outshut in the Gower, West Glamorgan », *Vernacular Architecture*, 1976, pp. 21-23.

(26) Cette opposition entre maisons à foyer « central » et foyer adossé avait été soulignée par Ake CAMPBELL (notamment dans son article cité à la note 6). Elle figure depuis parmi les thèmes centraux des recherches irlandaises sur l'architecture vernaculaire.

(27) Dans : LE JOLIFF (Y.), le logement rural, in : LUCAS (J.-E.), le logement rural, Aurillac, 1939, pp. 31-38, ainsi que dans « l'enquête d'architecture folklorique » réalisée pendant la seconde Guerre Mondiale sous les auspices du Musée des Arts et Traditions Populaires, monographie au village de Talforest en Plumelin (Morbihan) (Ms.).

(28) Cf. GAILLEY (Alan), « The peasant houses of the south-west Hilghlands of Scotland : distribution, parallels and evolution », *Gwerin*, 1962, pp. 1-16. Le foyer « central » a cependant pu perdurer jusqu'à une date récente sur des bâtiments en pierre. Alexander FENTON explique le phénomène pour les Iles Hébrides par la nécessité qu'avaient les paysans de se procurer de l'engrais. Or il se trouve que le chaume des toitures imprégnées de la fumée des foyers ouverts constituait un excellent fertilisateur. Loin d'être un trait d'archaïsme, souligne FENON, le foyer « central » apparaît ainsi comme un fait de « progrès » lié à l'essor de la culture de la pomme de terre (A. FENTON, « Change and Conservatism in the farm villages of Lewis » in : JASIEWICZ (Z.) ed., *Tradycja i Pzzemiana*, Poznan, 1978, pp. 125-136).

#### REMERCIEMENTS

Je remercie le Capitaine Caoimhin O'DANAHAIR qui m'a aimablement autorisée à reproduire des documents photographiques contenus dans son ouvrage « *Ireland's Vernacular Architecture* ».